



Comité environnement du bassin versant du lac Nick

Date : Lundi 28 juin 2021 à 19h00

Endroit : Réunion virtuelle

Compte rendu de réunion

Présents : Jeanine Bernier, Lucie Leduc, Linda Horne, Catherine Boucher, Alain Déry, Serge Brunelle, Réjean Beauchemin, Caroline Brodeur, Etienne Charuest, Nathalie Bernier, Linda Couderc

1. Présentation des 4 nouveaux membres au comité environnement :

Caroline Brodeur, Etienne Charuest, Nathalie Bernier et Linda Couderc

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ ENVIRONNEMENT

- Jeannine Bernier, APLN jberniermartel@gmail.com
- Lucie Leduc, APBLN lucieleduc3@gmail.com
- Linda Horne, APBLN linda.horne@gmail.com
- Catherine Boucher, APLN cath.boucher5@gmail.com
- Alain Déry, APLN, CCE Bolton et conseiller municipal
alain.dery@buddyom.com
- Serge Brunelle, APLN sergio_fly@outlook.com
- Caroline Brodeur, CA de APLN caro_brodeur@hotmail.com
- Étienne Charuest, CA de APLN charueste@gmail.com
- Nathalie Bernier, CA de APLN nathalie.bernier345@gmail.com
- Linda Couderc, rue des Sommets linda.couderc@yahoo.ca
- Réjean Beauchemin, président du comité, APLN
rbeauchemin1950@gmail.com

L'association des Sommets de Bolton sera transféré de M. Pinard aux propriétaires cet été. Linda C nous tiendra au courant.

2. Répartition des tâches

Secrétaire : Linda C

Dossier lac Sperling : Etienne et Caroline

Lien avec le CA de l'APLN: Etienne, Caroline et Nathalie

Lien avec le CA de l'APBLN: Lucie et Linda H.

Lien avec Les Sommets de Bolton: Linda C

Etude sur le barrage : Jeanine

3. Lac Sperling :

3.1. Offre de service de RAPPEL :

Le comité est en accord avec l'offre de service de RAPPEL qui sera présentée à la prochaine rencontre du CA de l'APLN le 9 juillet et ainsi pour déterminer le montant qui serait accordé. La balance sera demandée à la ville à partir du fond vert au CCE sous forme d'une lettre accompagnée de l'attestation de la contribution de la part de l'APLN. Cette demande de subvention devra être soumise à la ville en juillet afin d'être traitée avant la prochaine rencontre du CCE prévue le 10 août prochain.

Si l'offre de service est acceptée, il serait important que les principales conclusions soient connues au début de septembre afin de les inclure dans notre plan d'action 2022 et notre demande de subvention à la ville.

3.2. État actuel des algues filamenteuses flottantes

La situation s'est améliorée. Presque toutes les algues flottantes sont maintenant au fond. La principale préoccupation demeure cependant l'épaisseur des sédiments.

3.3. Résultats des analyses de phosphore

Le niveau de phosphore mesuré dans l'eau souterraine à l'entrée du lac ainsi que dans le lac Sperling est environ 10 ug/L alors que la norme est de 20. Ces résultats ne peuvent expliquer l'abondance d'algues au printemps. Une contamination a dû être apportée précédemment.

3.4. Statut juridique du lac Sperling

Discussion qui s'est conclue sur le fait que le lac est considéré comme un milieu humide même s'il est situé sur des lots privés tel que confirmé par Catherine et donc qu'une approbation du ministère de l'environnement est requise pour procéder à des travaux, par ex. si un pompage de boue est requis.

Discussion concernant l'accord de taxe spéciale pour financer des problématiques environnementales à l'étang O Malley pour savoir si un arrangement similaire serait envisageable par la ville de Bolton Est. Alain nous informe que ce type d'arrangement a déjà été fait dans le passé sous forme de taxe de secteur.

3.5. Contact avec le ministère de l'environnement

Alain nous informe que Fabienne a un contact au ministère de l'environnement

4. Rapport de RAPPEL pour le tributaire N8

Le rapport est toujours en attente. Un suivi sera fait par Lucie et Linda H. auprès de l'APBLN afin que les travaux requis soient effectués le plus tôt possible, compte tenu du niveau de dégradation du lac à la sortie du tributaire (sédiments et algues filamenteuses)

5. Lac Nick

5.1. Algues filamenteuses au tributaire N1 et lac Nick

La quantité d'algues filamenteuses dans le tributaire N1 est moindre qu'au printemps.

Pour le lac Nick, les algues filamenteuses sont en abondance au fond entre le tributaire N8 et la plage de l'APBLN. La baie N4-N6 contient aussi des algues filamenteuses au fond.

5.2. Analyses de la plage, des tributaires et sortie du lac Nick

Les résultats des analyses à la plage Kaiser le 13 juin indiquent une cote EXCELLENTE.

Les tributaires sont conformes en temps sec.

Pour la sortie du lac, les résultats sont en attente.

6. Niveau du lac

Le niveau minimum du lac se situe aux niveaux mesurés en 2012, 2018 et 2019. La mesure de 2020 est donc exceptionnelle, due à un été exceptionnellement sec. Il y a un écoulement d'eau qui a été observé sous le barrage qui semble donc ne pas remplir sa fonction lors d'étés très secs.

6.1. Nouveau barrage

Discussion sur la tentative avortée pour les plans d'un déversoir suite au refus de droit d'accès du propriétaire du terrain, M. Larochelle. Ce projet sera relancé à la ville dans notre plan d'action 2022.

6.2. Rapport de Aqua-Berge sur le barrage en 2012

Il a été question du rapport de l'étude Hydrologique par Aqua-Berge de décembre 2013. Jeannine va acheminer le rapport à Réjean. (Le document est sur notre site)

6.3. Seuil de rétention étang Peasley par Tetratex à 8450\$

Il a été expliqué que les travaux ont été autorisés car ils étaient requis à la suite de dommages causés lors de réfection routière par le MTQ.

7. RSVL - responsable au CA en remplacement de Patrice Rioux

Il est requis de modifier notre dossier au RSVL (Réseau de suivi volontaire des lacs) afin de remplacer le nom de Patrice Rioux par Philippe Mathurin. Réjean fera les modifications.

8. Idées pour projets au plan d'action 2022

Les membres sont invités à soumettre leurs idée(s) de projet(s) pour le plan d'action 2022 directement à Réjean. Les nouveaux membres sont invités à prendre connaissance de l'historique des différents projets sur le site de l'APLN dans la section environnement.

9. Varia

9.1. Lavage des embarcations / sensibilisation du comité plage

Discussion sur des affiches à installer aux points stratégiques afin de sensibiliser les usagers du lac à l'importance du lavage des embarcations. Il y aurait peut être déjà des pancartes disponible auprès de l'ABPLN. Linda H. et Lucie vont faire le suivi. Linda C mentionne qu'il serait probablement approprié qu'une pancarte de sensibilisation soit aussi installée vis-à-vis l'accès au lac de l'association des propriétaires des Sommets de Bolton qui est de plus en plus fréquentée. Linda C fera la demande à la ville pour une nouvelle affiche.

Il serait bon de demander au comité plage de veiller à l'application du lavage des embarcations à la plage Kaiser.

9.2. Transfert de 400\$ prévu pour RSVL au budget lac Sperling

À apporter à l'attention du CCE si toujours pas réglé d'ici là. (Acceptation par Fabienne suite à la demande de Alain)

9.3. Mesure de l'épaisseur de sédiments au lac Nick

L'épaisseur des sédiments est d'au moins six pieds dans les baies du lac Nick. Il a aussi été apporté que l'épaisseur de ces sédiments est très importante depuis plusieurs années ce qui est tout de même un élément à surveiller.